Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 41/2023**

concernant une demande de crédit de CHF 33'000.– TTC destiné au changement d'éclairage du terrain de Football (B) et au contrôle de la stabilité des 6 mâts

Date séance: lundi 14 août 2023

Présents: Pascal Colombo, André Darmon, Gregory Favre, Karine Kalcic, Olivier Rochat

Les éclairages du terrain A ont été changés pour des projecteurs LED au printemps 2021 (préavis 54/2020 et 12/2021). Actuellement, le terrain B est éclairé par d'anciens luminaires au sodium. L'objectif est de le mettre en conformité avec les normes adoptées pour le Pesant d'Or.

Les projecteurs envisagés offrent des avantages en termes d'efficacité énergétique. Non seulement leur technologie LED est plus économe, mais ils offrent aussi la possibilité de moduler la puissance d'éclairage selon les besoins. De plus, les nouvelles fonctionnalités permettront un contrôle à distance, simplifiant leur gestion et évitant des oublis potentiellement coûteux.

Nous avons sollicité la Municipalité pour s'assurer qu'un remplacement des projecteurs n'entraînera pas, par effet domino, un changement du tableau électrique risquant ainsi un dépassement budgétaire comme cela a été le cas en 2021. La Municipalité a pris le soin de valider cette question spécifique avec le prestataire qui a confirmé la compatibilité du tableau existant.

Selon les estimations fournies, l'investissement serait entièrement amorti grâce aux économies d'énergie en seulement 6 ans. Cette période d'amortissement pourrait même être réduite en cas de hausse des tarifs électriques.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

- **d'accepter le préavis 41/2023 concernant une demande de crédit de CHF 33'000.– TTC destiné au changement d'éclairage du terrain de Football (B) et au contrôle de la stabilité des 6 mâts;**
- **de financer cette dépense en 1 fois par la trésorerie courante;**
- **d'amortir via le fonds de réserve "intérêts publics" (9282.14).**

Fait à Genolier le 31 août 2023

Eric Bocquet — Gregory Favre, Rapporteur — Karine Kalcic — Olivier Rochat — (Frédéric von der Weid) (se récuse)

Présidente: Carine Maeder, Ch. de Bellevue 5, 1272 Genolier, 079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen, Ch. de Gossan 3, 1272 Genolier, 078 605 72 55

Courriel : ccommunal@bluewin.ch